

## PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 2 DECEMBRE 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 2 décembre 2013 à 19 H 45, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 14 - Présents : 12 – Absents : Franck ROMAN (pouvoir donné à Fabrice PLANEL)  
Christiane CHARLET

Votants : 13

Secrétaires de séance : Patricia THERY et Daniel CASASSUS

-----

Le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

### **1) Diminution du temps de travail hebdomadaire du poste d'agent d'entretien/Cantine**

Une partie de l'entretien des bâtiments communaux (école) ayant été confié à une entreprise extérieure, la durée de travail hebdomadaire du poste d'agent d'entretien/cantine a donc été diminuée, après avoir reçu un avis favorable du Comité Technique Paritaire du centre de gestion du Rhône lors de sa réunion du 5 novembre dernier.

Monsieur le Maire propose donc de passer la durée de travail hebdomadaire annualisée de 26h30 à 7h35. En êtes-vous d'accord ?

➤ *Au Vote : 13 voix pour*

### **2) Désignation d'un délégué élu pour le CNAS**

Lors de sa séance du 4 novembre dernier, le conseil municipal a décidé d'adhérer au Comité National d'Action Sociale. Il convient aujourd'hui de désigner un délégué élu dont le rôle sera de relayer toutes informations relatives à l'action sociale.

Monsieur le Maire propose de confier cette mission à Monsieur Yves DE CHALENDAR et demande l'avis du conseil.

➤ *Au Vote : 12 voix pour – 1 abstention (Y. DE CHALENDAR)*

### **3) Augmentation des loyers communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2014**

Comme chaque fin d'année, Monsieur le Maire présente la proposition de hausse des loyers et baux commerciaux au 1<sup>er</sup> janvier 2014 en fonction de l'évolution des indices.

L'indice de référence des loyers d'habitation a augmenté de + 1,20%

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil sur l'application de ce taux ?

➤ *Au Vote : 13 voix pour*

Cette année, la variation annuelle concernant l'indice du coût de la construction, s'appliquant pour le loyer du Tabac Presse, a subi une augmentation moins importante, et s'élève à + 0,3819%.

Pour rappel, en ce qui concerne le Tabac-Pressé, il n'y a pas eu d'appel à loyers pendant une période de 6 mois, de décembre 2012 à mai 2013.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil sur l'application de ce taux ?

➤ *Au Vote : 13 voix pour*

#### **4) Campagne électorale – Mise à disposition d'une salle**

Il s'agit de mettre à disposition une salle de réunion pour toute personne candidate ou liste de candidats aux prochaines élections municipales.

Monsieur le Maire propose la salle Jean Simonet à la Maison communale ou la salle des fêtes, selon les besoins.

Il convient de définir également s'il s'agira d'une mise à disposition gratuite ou non et les modalités d'occupation.

Après consultation, l'ensemble du conseil municipal propose une mise à disposition gratuite. Pour les modalités de réservation :

Salle Jean Simonet : un calendrier d'occupation est affiché à la Maison communale. Afin de pouvoir le consulter et effectuer une réservation en dehors des activités habituellement programmées, retirer la clé en mairie aux heures d'ouverture.

Salle des fêtes : en dehors des créneaux habituels d'occupation, réservation auprès de Franck ROMAN.

➤ *Au Vote : 13 voix pour*

#### **5) Projet de convention « voirie » avec la future communauté d'agglomération**

Il s'agit d'un projet de convention avec la future communauté d'agglomération, pour la mise à disposition du personnel de voirie dans le temps consacré à la voirie communale (entretien, déneigement, salage...), ainsi que du matériel utilisé.

Le temps de travail de l'agent communal consacré strictement à la voirie communale a été évalué à 25% du temps total.

Autorisez-vous Monsieur le Maire à signer la convention avec la future CAVBS (Communauté d'Agglomération Villefranche - Beaujolais – Saône) ?

➤ *Au Vote : 13 voix pour*

#### **Informations diverses**

- **Demande de subvention du Sou des Ecoles de Jarnioux**

Lors du précédent conseil, un accord de principe a été donné pour inscrire une subvention de 3 500 € en faveur du Sou des Ecoles de Jarnioux au budget 2014.

Or, il s'avère qu'il n'est pas légal de voter une décision en 2013 avec une inscription sur le budget 2014.

Par conséquent, la demande de subvention sera mise à l'ordre du jour du conseil municipal du 6 janvier 2014.

Il est rappelé au Sou des Ecoles que le dossier complet de demande de subvention n'est toujours pas parvenu en mairie.

- **Déchetterie**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la commune de Jarnioux fera partie de la CAVBS et des habitants ont posé la question « où devra-t-on aller à la déchetterie ? ».

Monsieur le Maire pense que l'on s'oriente vers la signature d'une convention ce qui impliquerait qu'il n'y aurait pas de changement : Theizé et St Laurent d'Oingt.

- **Jarnioux récompensé par La Poste**

A l'occasion du Congrès des Maires à Paris, le 19 novembre dernier, La Poste a remis le trophée « La Belle Adresse » à notre commune, représentée par Monsieur GELAY, pour son travail de simplification d'adresses.

Monsieur le Maire adresse ses félicitations aux membres de la Commission « Nomination des rues ».

- **Illuminations de Noël**

Elles seront installées le 4 décembre, le Monument aux Morts et le blason seront également éclairés.

- **Rappel de dates**

Elections municipales 1<sup>er</sup> tour : dimanche 23 mars 2014

Elections municipales 2<sup>ème</sup> tour : dimanche 30 mars 2014

Conseils municipaux : 6 janvier – 3 février – 3 mars 2014

Prochaine réunion du Conseil : Lundi 6 janvier 2014 à 20h15

Fin de la séance à 21h15